



HAL
open science

La conservation : naissance d'un département aux Archives nationales

Marie-Claude Delmas Bartoli

► **To cite this version:**

Marie-Claude Delmas Bartoli. La conservation : naissance d'un département aux Archives nationales. La Gazette des Archives , 2017, 247 (3), pp.189-203. 10.3406/gazar.2017.5564 . hal-04771797

HAL Id: hal-04771797

<https://hal.science/hal-04771797v1>

Submitted on 7 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La conservation : naissance d'un département aux Archives nationales

Marie-Claude Delmas Bartoli

Citer ce document / Cite this document :

Delmas Bartoli Marie-Claude. La conservation : naissance d'un département aux Archives nationales. In: La Gazette des archives, n°247, 2017-3. <name ref = "persee-web:/authority/351121">Marie-Paule Arnaud</name>. La plénitude d'un métier. pp. 189-203;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2017.5564>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2017_num_247_3_5564

Fichier pdf généré le 16/01/2020

La conservation : naissance d'un département aux Archives nationales

Marie-Claude DELMAS

Introduction

Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France de mars 1994 à juillet 1998, met un terme à la confusion entre la Direction des Archives de France, service administratif chargé du réseau des archives publiques, et les Archives nationales, institution opérationnelle plus que bicentenaire chargée de la collecte, du classement et de la mise en valeur des archives des administrations centrales de l'État. Dans cette nouvelle organisation, il décide de donner une autonomie à chacun des quatre centres qui les composent : Paris qu'il intitule « Centre historique », Aix-en-Provence, Fontainebleau et Roubaix.

C'est à Marie-Paule Arnauld, qu'il nomme directeur du Centre historique des Archives nationales en mars 1998, qu'incombe la mission de mettre en place la réforme structurelle du centre parisien des Archives nationales. Un département des fonds regroupe les sections et services et permet de valoriser le travail archivistique, un département des publics répond aux besoins des usagers. Une innovation complète la nouvelle organisation, un « département de la conservation ».

Cette création s'inscrit dans un mouvement international : les réflexions prospectives, menées depuis près de vingt-cinq ans par les archivistes français, leurs homologues internationaux et leurs collègues des bibliothèques, les poussent à doter les grandes institutions de conservation du patrimoine de services spécifiques, capables d'élaborer une politique globale de conservation. Ce nouveau département de la conservation se développe progressivement et devient un rouage indispensable de la refondation des Archives nationales attendue à la faveur du « projet Pierrefitte ».

Deux siècles d'innovations dans le domaine de la conservation et de la préservation

Les Archives nationales ont tout au long de leur histoire été pionnières dans le domaine de la conservation et de la préservation, comme l'a montré le livre publié en 2008 à l'occasion du bicentenaire de leur installation dans l'hôtel de Soubise¹.

À partir de 1840 sont mises en œuvre des solutions de protection physique des documents pour les conserver, c'est-à-dire selon la définition « les maintenir dans leur état naturel, les préserver de l'altération, de la destruction, ne pas les perdre, les garder et les mettre en réserve ». Toutes ces mesures, détaillées dans l'ouvrage du bicentenaire², ont permis l'amélioration constante du choix des conditionnements, des programmes de substitution de supports et la mise en œuvre de techniques révolutionnaires de restauration. Lucie Favier, nommée secrétaire général des Archives nationales en 1984, joue un rôle important dans l'évolution des ateliers de restauration et de photographie. Elle veille aux moyens qui leur sont alloués, entre au conseil d'administration de l'Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques (ARSAG), qu'elle préside de 1996 à 2000. Curieusement, elle n'évoque pas dans son livre³ cet aspect de la conservation, comme s'il ne faisait pas partie du travail « scientifique » d'un conservateur.

Toutefois rien n'est plus instructif pour mesurer l'évolution de la politique de conservation que l'histoire des différents bâtiments construits ou aménagés sur le site de Paris, appelé communément « quadrilatère des archives » : « Grands dépôts » de la période Louis-Philippe et Napoléon III ; « Guerre », « Affaires étrangères » et « Minutier », bâtiments autoporteurs équipés au début des années 1930 dans les locaux de l'ancienne Imprimerie nationale ; « Braibant », bâtiment accroché à l'hôtel de Soubise inauguré en 1957 ; « Chamson », bâtiment reliant l'hôtel de Rohan à l'hôtel de Jaucourt inauguré en 1968 ; Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), inauguré en 1988, mettant un terme aux expropriations et à la densification du

¹ *Les Archives nationales. Des lieux pour l'histoire de France. Bicentenaire d'une installation, 1808-2008*, sous la direction de Claire Béchu. Paris, Archives nationales/Somogy, 2008.

² *Ibidem*, « 1848-1870. Les Archives au cœur de l'État. Premières mesures de conservation matérielle et création d'un atelier de reliure » par Marie-Claude Delmas et Anysia L'Hôtellier, p. 118-119 ; « 1975-2008. Des espaces repensés » par Claire Béchu, Marie-Claude Delmas et Anysia L'Hôtellier, p. 272-307.

³ FAVIER (Lucie), *La mémoire de l'État. Histoire des Archives nationales*, Fayard, 2004.

« quadrilatère des archives »¹. On ne citera pas tous les recoins où, des caves aux greniers, furent implantés des rayonnages pour assurer le stockage de nouveaux versements !

Toujours à la recherche d'espaces, ce sont des annexes réparties sur tout le territoire national qui virent successivement le jour au cours de la seconde partie du XX^e siècle. Leur architecture et leur aménagement étaient tout aussi novateurs en leur temps que ceux du « quadrilatère » : le Dépôt des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence en 1966 qu'il fallut agrandir en 1986 ; la Cité interministérielle des archives de Fontainebleau sur le site de l'état-major intégré de l'OTAN avec un premier bâtiment creusé en sous-sol dans une cuve l'isolant de la nappe phréatique entre 1975 et 1977 puis un second en 1984, mais en gardant le « Peigne » de l'OTAN et le « bâtiment provisoire » de 1972 indispensables à la conservation de l'ensemble des fonds ; le Dépôt central des microfilms d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, conçu pour résister à une guerre atomique, inauguré en 1973 ; le Centre des archives du monde du travail inauguré fin 1993 à Roubaix dans l'ancienne filature Motte-Bossut ainsi réhabilitée.

Une telle constance dans la préoccupation des directeurs des Archives nationales de collecter de nouveaux fonds d'archives et de les conserver dans de bonnes conditions aurait dû aboutir à une situation modèle. Comment expliquer que, ayant reconnu le mauvais état de conservation², ils n'aient pas pu ou su, malgré leurs efforts et leurs réalisations, améliorer durablement la conservation des archives dont ils étaient les gardes ? Pressés par la masse croissante et inexorable des documents à accueillir et à traiter, la nécessité d'augmenter la capacité de stockage devenait leur première préoccupation, reléguant tous les autres aspects de la conservation et le bon usage des bâtiments au mépris même de leur conception.

Les divers constats dressés, tout au long de ces quelque deux siècles, ne concordent pas avec les ambitions des politiques mises en place par les responsables successifs des Archives nationales. L'explication traditionnelle de

¹ DELMAS (Bruno), « Galerie des directeurs des Archives nationales et des Archives de France », et BÉCHU (Philippe) et PLOUVIER (Martine), « Architectes et inspecteurs ayant œuvré sur le chantier des Archives », dans *Les Archives nationales. Des lieux pour l'histoire de France... op. cit.*, p. 319-353 et p. 355-363.

² Par exemple, il faut lire les descriptions de Jean Favier sur la situation en 1974 dans *Les Palais de l'histoire*, Seuil, 2016, p. 44-45.

cette situation est le manque de moyens financiers. Il faut se reporter aux nombreuses pages du livre déjà cité retraçant les difficultés administratives, budgétaires et humaines pour comprendre combien les constructions de « lieux pour l'histoire de France » doivent à l'acharnement et à la force de conviction des directeurs des Archives nationales. Mais, en même temps, elles démentent l'impossibilité de trouver le financement de la conservation.

En revanche, une fois chaque construction achevée, il semblerait que les Archives nationales ne soient plus capables de l'entretenir et de la moderniser en luttant contre son vieillissement, en perfectionnant ses fonctionnalités au rythme des progrès techniques tout en tenant compte de sa conception initiale.

Certes, des améliorations considérables sont apportées : en 1969, les caves des hôtels de Soubise et de Clisson sont restaurées, éclairées et modernisées par André Chamson ; de 1971 à 1974, Guy Duboscq fait installer l'électricité et une détection incendie ainsi que des rideaux dans les « Grands dépôts » tandis qu'avec Jean Favier, c'est « à la faveur d'un plan de relance de l'économie lancé par le gouvernement en octobre 1975 [que] plusieurs campagnes parallèles de travaux parèrent au plus pressé »¹ : étanchéité, réfection des toitures, réhabilitation de façades, peinture, réparation de rayonnages...

Mais l'ignorance des progrès des techniques de construction des bâtiments de conservation, liée à la méconnaissance de la protection de l'environnement des archives ont conduit à des dysfonctionnements. Lorsque Jean Favier décide d'enlever les rayonnages en chêne du rez-de-chaussée du bâtiment Napoléon III et d'en densifier la capacité en installant des rayonnages métalliques sur deux niveaux, c'est ignorer les principes d'aération et de maintien de l'hygrométrie : les conditions de conservation en sont à jamais bouleversées ; les archives qui y sont désormais entreposées souffrent de l'humidité et leurs détériorations exigent des soins curatifs renouvelés.

La climatisation prévue pour le bâtiment Chamson n'ayant jamais été mise en route, l'humidité trop importante provoque des moisissures sur les documents qui sont entreposés dans les sous-sols. Quand il faut réparer le système d'air conditionné du bâtiment Braibant, raccordé au chauffage urbain par des tuyauteries, le coût n'en est pas négligeable ; le directeur décide de ne pas effectuer les réparations sous prétexte que les Grands dépôts ne sont pas chauffés ; mais ni la conception ni la construction de ces bâtiments ne sont comparables : la structure et les dix planchers intermédiaires sont en béton armé, revêtus extérieurement de parements de pierre ; la densification très

¹ FAVIER (Lucie), *op. cit.*, p. 396.

importante des archives sur des rayonnages compacts pivotant ne tolère pas la suppression de l'air chaud. Les niveaux situés en sous-sol sont désormais insalubres et les archives y sont régulièrement infestées.

Quant aux magasins des années 1928-1934, leur structure métallique autoportante à cinq niveaux, desservis par un escalier et un monte-charge, sans chauffage ni éclairage, était novatrice à leur époque, mais il était parfaitement illusoire d'assurer la sécurité et les conditions de conservation. La seule solution aurait été leur démolition et leur reconstruction¹. Aux Archives nationales, on se contenta, dans les années 1980, d'installer l'électricité, la détection d'incendie et la pose de planchers isolant tous les deux étages.

Enfin le programme du CARAN était centré sur l'accueil du public et l'installation d'un réseau souterrain de galeries permettant de relier tous les magasins du quadrilatère et d'acheminer, par une motrice tractant des chariots, l'ensemble des documents demandés en consultation dans une salle unique de lecture. Mais, faute d'avoir bénéficié d'une réelle conception innovante, le CARAN a dû fermer, une dizaine d'années plus tard, à plusieurs reprises et longuement, pour faire des travaux de réfection et de climatisation.

Les dernières années du XX^e siècle : une perspective dynamique mettant l'accent sur un processus de changement

Il ne faut pourtant pas se laisser aller au scepticisme traditionnel de notre profession. Toutes les constructions avec leurs aménagements de magasins, toutes les mesures prises pour préserver et restaurer les documents ont profondément marqué les méthodes de conservation, non seulement des Archives nationales, mais aussi des services d'archives publiques du réseau des archives françaises. Les quelque cent kilomètres conservés à Paris et trois cents kilomètres conservés dans ses annexes témoignent de la capacité des Archives

¹ À la suite d'un incendie criminel dans le collège parisien Édouard-Pailleron en 1973, les constructions selon la technique de poutrelles métalliques autoporteuses furent interdites en France. En effet, en cas d'incendie, elles se dilatent, se déforment, détruisant la structure, et accélèrent la propagation des flammes et des fumées toxiques. Pendant une vingtaine d'années, les bâtiments de ce type furent détruits et remplacés par des constructions associant acier et béton ou acier et matériaux thermorésistants.

nationales à collecter et transmettre les fonds exceptionnels de l'histoire de France depuis le haut Moyen Âge.

Le rôle moteur des Archives de France dans la création du Conseil international des archives, ses travaux, le partage des résultats des études et pratiques, mais aussi des erreurs, ont permis des avancées considérables. La collaboration devenue indispensable avec les professionnels des bibliothèques comme la sensibilisation des décideurs, des utilisateurs et du grand public ont conduit en 2000 à la publication novatrice, *Conservation préventive du patrimoine documentaire*, par l'Unesco pour son programme « Mémoire du monde »¹. Les archives, les bibliothèques et les musées sont alors sensibilisés et prêts à entrer dans l'ère du développement durable.

Les origines d'un département de la conservation

La création d'un département de la conservation a été saluée comme l'innovation la plus importante des Archives nationales ayant retrouvé leur autonomie vis-à-vis de la Direction des Archives de France. Elle avait été préparée dès 1996 par Jean-Marie Jenn, nommé conservateur général « responsable du Centre historique de Paris des Archives nationales ». Ayant fait un constat inquiétant de l'état matériel des archives², il avait immédiatement pris deux mesures urgentes : la réalisation de ce qu'il avait appelé un « pré-récolement », en chargeant du récolement de leurs propres fonds ceux qui en étaient responsables sur un modèle informatisé commun ; la création d'une « cellule de conservation », formée des agents et adjoints techniques du Service intérieur – dirigé par Mathieu Petrignani, le meilleur connaisseur des arcanes de la maison – qui réservaient désormais une partie de leur temps de travail au reconditionnement des archives. Jean-Marie Jenn voulait créer un département spécifiquement consacré à l'ensemble des questions de conservation, confié à un conservateur véritablement au fait de ce domaine et assisté d'équipes en grande partie constituées d'agents de la filière

¹ BRANDT (Astrid) et ROBERTS (Winston), *Conservation préventive du patrimoine documentaire*, cédérom, Unesco, 2000, faisant suite à la brochure *Mémoire du monde. Guide des normes, pratiques recommandées et ouvrages de référence concernant la conservation des documents de toute nature*, 1998. Travaux d'un groupe d'experts internationaux des bibliothèques et des archives, coordonné par Marie-Thérèse Varlamoff (IFLA-PAC, International Federation of Library Associations) avec l'assistance de la Mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication.

² Archives nationales, *Centre historique de Paris. Situation et projet de développement*, rapport établi par Jean-Marie Jenn, avril 1996.

des métiers d'art¹ et de la filière technique. Il avait apprécié que le chef du Service des sceaux que j'étais, constatant l'état de conservation des moulages, des creux et des sceaux détachés, suive le cycle de formation en conservation préventive organisé par l'Institut national du patrimoine sur trois ans, démarche inusitée pour un conservateur d'archives.

N'ayant pas obtenu la reconnaissance officielle de l'autonomie administrative, Jean-Marie Jenn préfère démissionner, pensant ainsi accélérer la mise en place du nouveau statut des Archives nationales. Marie-Paule Arnauld, inspecteur général des Archives de France, est nommée, dans les mêmes conditions, « directeur du Centre historique » le 16 mars 1998. En juin 1998, Alain Erlande-Brandenburg fait approuver par le comité technique paritaire la réforme des Archives de France mais, poussé à la démission le mois suivant, il n'a pas le temps de la faire officialiser par un arrêté du ministre de la Culture. Le conseiller d'État Philippe Bélaval le remplace.

La nouvelle organisation du Centre historique des Archives nationales

En mars 1999, Marie-Paule Arnauld et Mireille Thibault, chargée de mission auprès du directeur des Archives de France, remettent un *Rapport sur le fonctionnement du Centre historique des Archives nationales*. « Le 18 novembre 1999, le Centre historique de Paris était restructuré par simple décision du directeur. Il comprit désormais, autour du secrétariat général, quatre départements respectivement en charge de la conservation, de la communication, de l'action culturelle et des fonds »².

Enfin, la réforme en gestation depuis quatre ans peut être mise en œuvre. Marie-Paule Arnauld fédère autour d'elle les chefs de service qui deviennent une véritable équipe. Ils se réunissent en dehors des heures de service en un « club » qui réfléchit à l'avenir et aux réformes indispensables à la refonte administrative et scientifique des Archives nationales³. Ils rédigent une note montrant l'imminence d'une « catastrophe patrimoniale » si l'on retarde la nécessaire et urgente rénovation des bâtiments du quadrilatère parisien, si l'on ne construit pas un bâtiment digne de conserver la mémoire de la Nation, et si

¹ Filière créée en 1992 au ministère de la Culture, composée entre autres des métiers de reliure, restauration de papiers, parchemins et ouvrages reliés, dorure, moulage et restauration des sceaux, photographie.

² FAVIER (Lucie), *op. cit.*, p. 419.

³ Voir l'article d'Isabelle Neuschwander p. 179.

l'on ne refonde pas les Archives nationales ; ils l'envoient au ministre de la Culture, démarche inédite de fonctionnaires d'autorité astreints à l'obligation de réserve¹. Le directeur des Archives de France, Philippe Bélaival, après avoir essayé pendant deux ans et demi de faire aboutir le projet de rénovation des Archives, donne sa démission. Martine de Boisdeffre, elle aussi conseiller d'État, lui succède le 1^{er} janvier 2001. Au même moment, le 17 janvier, l'association « Une cité pour les Archives nationales », composée de chercheurs, d'archivistes et de généalogistes, se constitue pour obtenir une décision politique : Jacques Chirac, président de la République, et Lionel Jospin, Premier ministre, s'engagent sur le projet.

Marie-Paule Arnauld, dès son arrivée, obtient un audit extérieur confié à la société APOR pour étudier les évolutions possibles du site du Centre historique des Archives nationales, *Étude complémentaire relative aux évolutions du site du Centre historique des archives nationales. Proposition de mission*. Les auditeurs, composés aussi d'ingénieurs, étudient certes les bâtiments, mais également sans *a priori* le métier d'archiviste et le circuit des documents. En 2003, ils rendent leur étude, *Étude relative aux évolutions du site du Centre historique des archives nationales. Document provisoire. Audit technique et étude de la programmation relatifs à la rénovation des magasins d'archives du Centre historique des archives nationales. Programme fonctionnel et programme technique* : remarquable audit. Dans le même temps, en interne, Marie-Paule Arnauld et ses chefs de service rédigent des *Propositions pour l'organisation future des Archives nationales dans la perspective de la construction d'un nouveau bâtiment*².

Ainsi, selon une méthode éprouvée depuis deux siècles, c'est autour de la construction d'un nouveau bâtiment d'archives ou de la mise à niveau des anciens que se joue la politique des Archives nationales : l'accueil de nouveaux versements.

¹ *Le Centre historique des Archives nationales. Près de 100 km linéaires de documents originaux d'un intérêt historique exceptionnel du haut Moyen Âge jusqu'à nos jours ; des missions fondamentales au service de chaque citoyen ; un établissement en péril*. Dossier établi par les chefs des services du Centre historique des Archives nationales, 27 octobre 2000.

² Rapport préparé sous la direction de Marie-Paule Arnauld, directeur du Centre historique des Archives nationales, par les chefs de départements, de sections et de services du Centre historique des Archives nationales, mai 2002.

Entrée dans le XXI^e siècle : une politique globale de conservation. Conduite du projet.

Toutefois, pour la première fois de son histoire, avec la création du département de la conservation, c'est une autre politique des Archives nationales qui voit le jour : une politique globale de conservation.

Marie-Paule Arnauld rédige un profil de poste pour le conservateur qui « aura la responsabilité de la préservation, la conservation et la restauration des fonds du Centre. Le chef de ce département devra déterminer et mettre en place la politique générale du Centre historique des Archives nationales en la matière tout en suivant, en liaison avec le service technique de la Direction des Archives de France, les évolutions des connaissances et des techniques ». Suivent le détail des responsabilités et les qualités des candidats, parmi lesquelles « posséder des connaissances approfondies dans le domaine, s'intéresser aux évolutions scientifiques et techniques, manifester la capacité de déterminer et défendre les priorités, savoir diriger des équipes »¹.

En avril 2000, Marie-Claude Delmas est nommée à ce poste. Le département comprend l'atelier de la conservation préventive et des conditionnements, l'atelier de photographie, de microfilm et de numérisation, l'atelier de reliure et de restauration². Le département doit assurer la veille technologique en matière de conditionnements et de conditions de conservation.

Marie-Paule Arnauld a accordé toute sa confiance au conservateur du dernier-né des services scientifiques des Archives nationales pour mettre progressivement en place les différentes missions de conservation nécessitant une formation interne, des recrutements d'agents, de nouvelles habitudes et de nouvelles pratiques³.

¹ Poste de responsable du département de la conservation, novembre 1999.

² Malheureusement pour l'avenir du Service des sceaux et contrairement aux préconisations de la réforme, l'atelier de moulage et de restauration des sceaux ne fait pas partie du nouveau département en raison d'obscures considérations.

³ « La conservation matérielle des archives en France depuis cent cinquante ans. Évolution des esprits et changement des attitudes » par Marie-Claude Delmas, dans *De la préservation à la conservation. Stratégies pratiques d'archivage*, Françoise Hiraux et Françoise Mirguet (éd.), Louvain-la-Neuve, coll. Publications des Archives de l'université catholique de Louvain dirigée par Paul Servais, 2014, n° 31, p. 107-125.

L'entretien des bâtiments et la conservation préventive

Ce qui frappait avant tout, c'était le peu de soins consacrés à l'entretien : le dépoussiérage régulier des magasins et des conditionnements, la lutte contre les insectes et les rongeurs étaient inexistantes ; les trois campagnes de nettoyage annuelles étaient réduites pratiquement au ménage du premier étage des Grands dépôts avec cirage du parquet une fois par an¹. Dans les magasins Guerre et Affaires étrangères, une couche solide de poussière couvrait les liasses non communicables. Il ne semble pas que l'on ait jamais traité systématiquement les documents entrant aux Archives nationales, dégradés par leur vieillissement naturel, la fragilité de leurs supports ou les mauvaises conditions environnementales de leur entreposage antérieur, de leur transport et des manipulations. Le contrôle de la température et de l'humidité dans les magasins, tout comme celui de l'état sanitaire des archives n'étaient pas systématiques². En clair, la conservation physique des archives n'avait guère préoccupé les archivistes, préférant exposer les « monuments » les plus remarquables de notre histoire comme l'édit de Nantes³, quitte à les faire restaurer à grands frais.

L'urgence était d'assurer dans tous ces bâtiments une conservation correcte. La première personne recrutée fut en 2002 une « chargée de conservation préventive ». Anne Lama, diplômée de l'université Paris I, se lança avec méthode, courage, dynamisme et bonne humeur dans la mise en place d'une vraie politique de conservation. Elle organisa l'inspection régulière des magasins par le biais de fiches de constat et, pour maintenir l'hygrométrie, la température et la durée de variation de celles-ci, elle fit preuve de beaucoup d'inventivité : elle fit installer, selon le cas, humidificateurs ou déshumidificateurs couplés avec des ventilateurs et des rideaux isothermes à lanières (de boucheries) entre les galeries et certains magasins en sous-sol. Il

¹ Ce qui permettait d'assurer les « visites officielles et touristiques » des Grands dépôts. On ouvrait alors les « rideaux Duboscq » pour cacher leur état. Le ministre Jean-Jacques Aillagon, à la suite d'une visite impromptue en 2003, veilla personnellement à l'installation des stores actuels, dits « rideaux Aillagon », protégeant les documents de la lumière et de la chaleur.

² Quant aux reliures, certaines étaient dans un tel état de dégradation qu'un conservateur bien intentionné avait cru bon de les faire recouvrir de papier, cachant ainsi la misère et ne permettant plus de voir l'état d'avancement des dégradations !

³ Certains avaient été tellement exposés qu'ils étaient devenus illisibles, le meilleur exemple étant celui de l'édit de Nantes et de son moignon de sceau devenu brunâtre. Il a fallu que le conservateur du Service des sceaux fasse analyser celui-ci par le Laboratoire de recherche des monuments historiques en 1998 pour confirmer qu'il était bien de couleur verte et faire taire des historiens prêtant à Henri IV des arrière-pensées de révocation !

fallut aussi convaincre de ne pas y couper l'électricité la nuit et les week-ends. Des thermo-hygromètres enregistreurs électroniques permirent de contrôler et d'agir à la moindre anomalie : c'est ainsi que le conservateur fit limiter drastiquement l'ouverture de la célèbre armoire de fer, censée protéger les documents les plus précieux de notre histoire et qui, en réalité, leur faisait subir de trop nombreux chocs thermiques. Des prélèvements sur les documents signalés infestés furent systématiquement envoyés au Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, devenu Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC), pour analyse microbiologique, et des traitements préventifs ou curatifs prescrits.

Le ménage de tous les magasins et le dépoussiérage des rayonnages et des archives furent effectués quotidiennement par du personnel de la société prestataire, formé par le département de la conservation.

Ainsi le suivi et le contrôle des conditions climatiques des magasins, de l'état sanitaire des archives, la veille technologique pour assurer la qualité des matériaux, des conditionnements et des produits utilisés furent institués.

Formation, information et sensibilisation

La formation et la sensibilisation du public amateur à la recherche, dont s'enorgueillissaient avec raison les conservateurs, n'avaient pas été poussées dans le domaine de la conservation matérielle et des soins que la manipulation des archives nécessitait.

Mais le personnel n'était pas en reste : des magasiniers aux conservateurs, ils portaient, quel que soit leur âge, le poids de pratiques bicentennaires et n'imaginant pas qu'elles devaient changer. À l'initiative du nouveau département, un stage de formation en conservation préventive est organisé en 2001 par le bureau des formations de la Direction des Archives de France en partenariat avec l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne (maîtrise des sciences et techniques « Conservation et restauration des biens culturels »), ce qui lui donne le prestige universitaire. Ce stage, d'abord obligatoire pour les agents chargés spécifiquement de la conservation ou des manipulations et du transport, est suivi avec assiduité pendant deux ans. Il est ensuite assuré par l'équipe du département de la conservation et ouvert à l'ensemble du personnel des Archives de France. Là ne s'arrête pas la sensibilisation. Des fiches méthodologiques sont rédigées par les équipes de conservation préventive et de restauration : le personnage de « M. Conservation », incarné par le pinceau du doreur Christian Jeanjean, diffuse ses conseils en interne et sur le site des Archives.

Depuis 2005, l'Institut national du patrimoine, école d'application pour les conservateurs du patrimoine et pour les restaurateurs du patrimoine, se rapproche du département de la conservation pour organiser chaque année aux Archives nationales des chantiers où se retrouvent sur un même projet élèves-conservateurs et élèves-restaurateurs, encadrés par les équipes du département de la conservation.

Autre aspect du dynamisme et de l'ouverture des agents du département : en même temps qu'ils se tiennent au courant des évolutions des différents métiers qu'ils exercent grâce à la veille technologique, aux stages de formation continue ou aux formations universitaires menées en parallèle, ils donnent des cours, participent à des colloques et journées d'études, assurent des travaux dirigés dans un nombre impressionnant d'institutions ; ils reçoivent et forment des stagiaires venant de France et de l'étranger ; ils participent à des études scientifiques, des groupes de recherche¹...

Plan de sauvegarde et d'urgence en cas de sinistre

Des modèles-type de plans d'urgence circulent et font l'objet de formations théoriques, que bien des institutions ont tenté en vain de mettre en application. En prévision des risques de crue centennale de la Seine, quelques réunions ont été organisées au ministère de la Culture, démontrant que les actions possibles étaient bien différentes selon les institutions et les collections à sauvegarder et, surtout, peu comparables.

L'élaboration d'un tel plan pour les Archives nationales a été l'objet d'une longue réflexion menée par le département de la conservation depuis l'année 2002 en collaboration avec le responsable du Service sûreté-sécurité. Des détecteurs d'eau dans les magasins à risque ont été installés ; des devis ont été demandés pour des équipements techniques du Service de sécurité ; les agents de ce service, anciens pompiers de Paris, ont été formés à la manipulation des documents sinistrés. Une liste confidentielle du personnel des Archives susceptibles d'agir comme bénévoles aux différentes étapes d'un sinistre a été dressée. L'équipe du département de la conservation a mené plusieurs opérations, dont la simulation – remarquablement instructive – d'une évacuation de documents avec le service du Minutier central des notaires. Enfin, la sensibilisation de la 11^e brigade des pompiers de Paris aux problèmes

¹ Notamment groupes de travail sur la normalisation (AFNOR, ISO), recherches sur les conditionnements en bois (C2RMF et CRCC), sur les encres ferrogalliques (CRCC, USR 3224) ; le pôle restauration fait partie du labex PATRIMA...

spécifiques des Archives nationales, lors de sa journée de formation sur la « Protection du patrimoine historique » le 27 mai 2010, a pu lui faire appréhender la complexité de la question et conclure que seule la prévention pouvait sauver les archives.

C'est pourquoi, il a été décidé d'élaborer non pas un mais neuf plans d'urgence et de sauvegarde : un par bâtiment parisien et un pour le site de Fontainebleau.

Envoyée en mission à Prague en octobre 2002 après les inondations de la Vltava [Moldau], Marie-Claude Delmas a organisé au XV^e Congrès international des archives de Vienne (Autriche), le 24 août 2004, une table ronde « Archives et désastres » où elle est intervenue sur « Les difficultés administratives, financières et psychologiques de l'établissement et la mise en œuvre des plans de prévention des risques »¹.

Le département de la conservation des Archives nationales a vite été considéré comme un lieu d'expertise et de formation : le secrétariat du Comité français du Bouclier-Bleu, créé en 2000, s'y est installé. Dans ce cadre et celui des Archives nationales et par divers partenariats, la chargée de conservation préventive, Anne Lama, et la responsable du pôle restauration, Nelly Cauliez, ont organisé des stages de sensibilisation du public, de formations théoriques et pratiques pour des professionnels. Elles ont effectué plusieurs missions dans des centres d'archives et de bibliothèques étrangers : Éthiopie en 2007, Canada, Danemark et Algérie en 2008, par exemple.

Chantiers des fonds

À l'annonce de la construction d'un troisième site des Archives nationales à Pierrefitte, Gérard Ermisse, le directeur du Centre historique des Archives nationales, annonce dans son *Rapport annuel d'activité* de 2004 un *Plan de préparation pluriannuel des collections du CHAN* pour les exercices 2006-2010 afin de « tenter de conditionner, réparer et restaurer, microfilmer et numériser tout ce qui peut l'être en priorité [...] et numériser le plus d'instruments de recherche possible dans le cadre d'une future salle des inventaires virtuelle sur support électronique ».

Le département de la conservation a accompagné, à chaque étape, la formidable promesse de la refondation des Archives nationales (devenues en

¹ Voir aussi DELMAS (Marie-Claude), « Prévenir les sinistres : planifier et coopérer », *Atlanti, revue de l'ILAS (International Institute for Archival Science)* de l'université de Maribor (Slovénie), n° 1-2 (2004), cédérom.

2007 un service à compétence nationale confié à une nouvelle directrice Isabelle Neuschwander) : suivi du projet Pierrefitte dans les domaines de ses compétences, chantiers internes de préparation aux déménagements¹, projet technique du futur centre, aménagements de ses locaux. Il a même été le premier à entrer dans l'aventure en réalisant les bases de données du récolement et de l'évaluation sanitaire², en organisant le récolement des fonds conservés à Paris³ et l'évaluation sanitaire des fonds conservés à Paris et à Fontainebleau. Le récolement, dont les esprits chagrins prévoyaient le rapide abandon, a été réalisé avec l'ensemble du personnel des Archives nationales. Les *Échos du récolement*, dont le style amusait, mais aussi dérangeait et choquait parfois, ont été diffusés dans tout le réseau des Archives de France⁴.

En 2010, pour garder la trace de ce changement, c'est au département de la conservation, et plus spécifiquement aux photographes, que la directrice des Archives nationales a confié le projet « Métamorphoses et innovation »⁵.

Régie des fonds

Entre 2005 et 2007, le récolement des fonds et leur évaluation sanitaire ont contribué à préparer et organiser leur redéploiement sur les trois sites des Archives nationales et les déménagements qui se sont effectués à partir de 2012. Toutes les données récoltées et mises à jour ont alimenté le Système d'information archivistique (SIA), base informatique unique qui gère aujourd'hui tous les fonds des Archives nationales, quel que soit leur site de conservation. Ainsi est née, au sein du département de la conservation, « la

¹ « Le chantier des fonds des Archives nationales : préparation d'un déménagement d'archives » par Marie-Claude Delmas avec la collaboration de Nelly Cauliez, Anne Lama, Anysia L'Hôtelier et Clotilde Le Forestier de Quillien, dans *Support-Tracé*, revue de l'Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques, n° 10, 2010, p. 144-153.

² Base de données du récolement RE réalisée par Fabienne Blioux, chargée d'études documentaires au département de la conservation, et Michel Kerbellec, chef de travaux d'art au département de l'informatique, et base de données de l'évaluation sanitaire réalisée par Anne Lama, Nelly Cauliez et Michel Kerbellec, en prévision de leur transfert dans le futur système d'information des Archives nationales.

³ DELMAS (Marie-Claude), « L'expérience des Archives nationales dans le cadre du récolement », *La Gazette des archives*, n° 209-210 « La conservation préventive » (2008-1 et 2), Association des archivistes français, Paris, p. 115-125.

⁴ *Les Échos du récolement*, bulletin périodique du département de la conservation des Archives nationales, n° 1-23 (2005-2008), en ligne. Exemplaire sur papier à la Bibliothèque nationale de France, dépôt légal ISSN 1958-7155.

⁵ Étude menée sur une période de trois ans en collaboration avec Anne Monjaret, directrice de recherche au CNRS, sur l'ethnographie des institutions culturelles en mutation.

régie des fonds » – service aux compétences transversales en appui des responsables scientifiques des fonds – chargée de la gestion des espaces, de l'administration permanente de ses données, de la gestion matérielle des documents. Se sont ainsi mises en place de nouvelles pratiques de conservation scientifique et matérielle et une nouvelle conception de l'organisation des Archives nationales¹.

Conclusion

La naissance et les premiers pas du département de la conservation des Archives nationales ont l'aspect d'une formidable avancée dans la gestion d'une grande institution d'archives nationales. Le contexte lui était favorable avec la réalisation d'un rêve, « une cité pour les Archives nationales ». Elle a été vécue par ses agents, près d'une centaine en dix ans, comme une aventure humaine : le conservateur général du département de la conservation a mis en place une méthode de travail reposant sur une large délégation aux responsables, mais sur une obligation et une exigence de résultats, d'où la pro-activité, le dynamisme et les succès visibles de l'action menée. La diplomatie et la persuasion sont les deux autres qualités qu'ont pratiquées les agents du département, apportant ainsi une aide efficace aux différents services des Archives nationales qui, « par habitude », n'en sentaient pas le besoin ou l'utilité et parfois même se méfiaient. Pourtant, ce n'était pas si évident pour l'ensemble du personnel de changer des pratiques bicentennaires, d'adopter des comportements collectifs, de suivre des procédures communes et, pour le département de la conservation, de ne jamais reculer, de convaincre que le changement était nécessaire et faisait entrer « notre maison » dans le XXI^e siècle.

Marie-Claude DELMAS
Conservateur général du patrimoine honoraire
Archives nationales
miclodelmas@noos.fr

¹ L'HOTELLIER (Anysia), « Le récolement aux Archives nationales : un outil de gestion au service de la régie et de la conservation des fonds », *Support-Tracé*, n° 14, 2014, p. 27-35.